

Le dossier d'Habilitation comprend deux tomes; l'un regroupe de façon ordonnée quatorze textes publiés antérieurement sur des questions de Géographie sociale et régionale et l'autre, inédit, est consacré à des travaux comparatifs sur les places et rôles des populations âgées dans deux régions du monde atlantique, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Angleterre aux États-Unis.

Nous nous proposons de résumer ici les apports majeurs de ce volume comprenant 383 pages et 107 figures. Il est consultable au fonds documentaire du CARTA à Angers.

QUESTIONNEMENTS, PROBLÉMATIQUE ET CADRE DES RECHERCHES

Lors de la préparation de ma thèse de troisième cycle sur la périurbanisation autour d'Angers, notre attention avait été attirée par l'homogénéité démographique et sociale des lotissements résultant des migrations périurbaines. De fait, le critère d'âge et ses implications sociales et professionnelles nous sont apparus aussi comme des éléments pouvant contribuer à l'organisation de l'espace étudié. Ils complètent et enrichissent les approches plus habituelles conduites à propos des périphéries urbaines à partir des catégories socioprofessionnelles, des origines géographiques et des divisions sociales de l'espace.

Ces observations m'ont semblé ouvrir la voie à une réflexion géographique organisée autour des personnes âgées. Les premières pages du travail s'efforcent donc de clarifier préalablement les notions de populations âgées et de vieillissement.

On peut ainsi distinguer le "vieillessement social" marqué par la fin de l'activité professionnelle et le "vieillessement biologique" caractérisé par la détérioration de l'autonomie personnelle. Il résulte de cet écart un entre-deux fluctuant associant des populations fortement hétérogènes et participant de façon contrastée aux dynamiques socio-spatiales. Il faut également s'interroger sur les dimensions identitaires de ces populations. À cet égard, une revue critique de la production scientifique

nord-américaine s'impose, en raison du poids exercé par la gérontologie sociale particulièrement développée Outre-Atlantique. L'analyse socio-spatiale dans la diversité de ses échelles telle qu'elle est développée dans l'ouvrage permet d'affiner ces considérations théoriques en les passant au crible du terrain.

De nombreux travaux ayant été antérieurement consacrés aux dimensions démographiques et spatiales du vieillissement, il a paru plus pertinent de se concentrer sur une thématique transversale, celle du rôle des populations âgées dans l'organisation de l'espace. Quels sont les faits et les structures géographiques dont ces populations sont créatrices et comment s'articulent-ils avec l'architecture socio-spatiale des territoires ?

En effet, les effets des politiques publiques de la vieillesse, l'intérêt croissant des acteurs privés pour cette tranche d'âge, les courants migratoires de retraités dans les espaces touristiques et les concentrations géographiques de ces personnes à différentes échelles constituent des processus géographiques diversifiés. Analysés en interaction ils suggèrent que les populations âgées participent plus directement que précédemment à l'action géographique.

Cependant comment ces processus s'inscrivent-ils dans la géographie des espaces? Relèvent-ils d'une cohérence particulière de l'âge ou ne forment-ils que des enjeux parfois secondaires pour d'autres stratégies centrées par exemple sur la valorisation des lieux où ils résident ?

Afin de fournir quelques éléments de réponse, l'exploration de trois thématiques spécifiques mais imbriquées et encore peu approfondies par la littérature scientifique a semblé indispensable. Elle constitue l'ossature de cette recherche.

1- La première thématique concerne l'examen des distributions de ces populations. Quels sont les facteurs de ces répartitions et comment interviennent-ils pour produire ici et là des configurations spatiales sensiblement différentes? Quelle est l'influence des substrats géographiques dans les variations des compositions internes des populations âgées, soit par les tranches d'âge soit par les appartenances socio-culturelles diversifiées? En définitive, à partir de ces configurations, comment s'effectue l'intégration spatiale des populations âgées et quels sont les modes principaux de cette intégration ?

1- Résumé du volume inédit du dossier d'Habilitation à diriger les recherches, soutenu à l'université d'Angers le 10 décembre 1998

2- La seconde s'efforce de préciser les effets géographiques des politiques, publiques et privées, mises en œuvre dans la gestion de la vieillesse. Cette interrogation diffère de celle fréquemment émise en sociologie sur les systèmes d'acteurs, car elle place au centre du questionnement les différenciations spatiales en résultant. Comment la mise en œuvre de ces politiques s'articule-t-elle avec les répartitions des populations âgées? Quels types de ségrégation ces politiques produisent-elles et selon quelles modalités concrètes et dans quelles relations avec les populations actives? Et par voie de conséquence favorisent-elles l'expression d'une "écriture géographique" des personnes âgées? À cet égard, quels sont les rôles des pouvoirs locaux?

3- En définitive, il s'agit également de préciser l'action géographique directe des populations étudiées. Quels sont leurs degrés et leurs formes de maîtrise de l'espace? À quelles échelles ces maîtrises interviennent-elles le plus significativement? Peut-on évoquer à leur propos la formation de configurations spatiales propres, porteuses d'identité socio-géographique?

En fonction de ces questionnements, les premières recherches ont été conduites dans l'Ouest de la France.

Ce cadre géographique pouvait paraître paradoxal car cet ensemble régional est plutôt réputé pour la fécondité, encore élevée dans les années 1980 et pour la jeunesse de sa population. Néanmoins, la région des Pays de la Loire a semblé très tôt former un ensemble intéressant du fait de la variété des espaces la composant avec en particulier des milieux urbains différenciés et des littoraux accueillant de nombreux retraités.

Cependant la question de l'élargissement des horizons géographiques s'est posée assez rapidement. L'analyse régionale monographique nous a paru inappropriée, même en élargissant l'enquête au Grand Ouest. En effet, une approche purement française semblait assez limitée car elle écartait toute démarche comparative significative, en particulier dans le domaine des mobilités et des politiques. La comparaison avec les États-Unis s'est imposée en raison d'une organisation spatiale visiblement différente et fortement marquée par les ségrégations. La Nouvelle-Angleterre, région historiquement et fonctionnellement cohérente, a semblé être la mieux à même de fournir un cadre comparatif en dépit de ses différences de taille et de structures avec les Pays de la Loire.

LES APPORTS COMPARATIFS : SIMILITUDES ET DIVERGENCES DES SITUATIONS RÉGIONALES DE PART ET D'AUTRE DE L'ATLANTIQUE

Les deux premières parties présentent les populations âgées en Nouvelle-Angleterre puis dans les Pays de la Loire. Nous pouvons d'abord repérer deux différences importantes d'une rive à l'autre.

Dans un contexte d'urbanisation, voire de métropolisation croissante de ces populations, les taux mesurant cette urbanisation sont cependant plus élevés en Nouvelle-Angleterre. Dans les Pays de la Loire les milieux ruraux regroupent des effectifs âgés en nombres significatifs.

D'autre part, les logiques communautaires américaines, à fondements ethniques, introduisent des ségrégations si fortes qu'elles cristallisent les répartitions de population en ville suivant ces critères. Les distributions de populations âgées dans les principales agglomérations urbaines reflètent ces processus, dont les ghettos afro-américains de Boston, Roxbury en particulier, offrent une illustration édifiante. Les divisions observées dans les Pays de la Loire, soit en terme de contraste ville/campagne ou encore selon les appartenances sociales sont bien moins visibles. Ainsi elles ne se matérialisent que ponctuellement comme dans les quartiers centraux des villes principales ou dans les principales stations balnéaires du littoral atlantique, la Baule ou les Sables d'Olonne par exemple.

En dépit de ces dissemblances, l'analyse permet néanmoins de repérer dans les deux régions, l'existence de logiques spatiales communes.

En effet, les distributions évoluent parallèlement avec des tendances marquées par des concentrations significatives dans les deux régions. Il s'agit d'espaces ruraux quelque peu en marge des foyers d'activité et d'innovation et des régions touristiques où affluent les ménages de jeunes retraités. Ainsi en ville, à Boston ou Angers, selon des modalités différentes, la reconquête des centres par des éléments plus jeunes aboutit à une surreprésentation des populations âgées dans les auréoles périphériques et, au vu des situations antérieures, il s'agit d'un incontestable retournement spatial, conséquence d'une dynamique urbaine nouvelle mais toute autant marquée par les ségrégations d'âge et de groupes sociaux.

L'étude des situations rurales indique qu'à cette échelle, les distributions dépendent des effets des dynamiques urbaines et économiques, particulièrement de leurs turbulences migratoires comme dans les cantons ruraux des marges de la région fran-

çaise ou dans les comtés du Nord du Vermont.

De fait, dans les deux régions, les âges sont partie prenante d'une organisation ségrégative de l'espace qui tend à fonctionner en opposant des centres de décision et d'innovation peuplés essentiellement d'actifs et assez peu de personnes âgées à des auréoles de concentration des retraités caractérisés soit par un retrait ou un déclin des activités majeures, agricoles ou industrielles, soit par la spécialisation touristique. À cet égard, les observations menées à fine échelle dans la presqu'île du Cap Cod, Massachusetts, ou dans les stations littorales vendéennes permettent de définir ces milieux comme de véritables espaces-retraite, l'une des formes de la spécialisation des territoires touristiques.

Des différenciations sociales et culturelles recourent ces répartitions avec des graduations diverses. Ainsi les cartes permettent d'observer des tendances lourdes à la spécialisation des concentrations de personnes âgées en fonction des dominantes sociales. Ainsi les plateaux de l'Ouest intérieur français et les alentours de la dorsale appaladienne (Green and White Mountains du Vermont et du New Hampshire) concentrent plutôt des groupes assez pauvres et nettement plus âgés que ceux résidant sur les littoraux.

D'une manière générale, les facteurs extérieurs aux populations âgées pèsent fortement sur les localisations. Ces facteurs sont avant tout d'ordre économique. Les mutations des économies régionales, dans le sens d'un déclin ou d'un dynamisme soutenu y occupent une place centrale.

Dans le cas des régions en expansion, celles-ci voient se multiplier les concurrences pour l'espace entre activités à forte valeur et les personnes âgées, en dépit de statuts économiques parfois favorisés sont faiblement présentes. Il en va ainsi pour le centre historique de Boston et aussi pour les espaces suburbains des deux régions.

La distribution géographique des retraités traduit donc un tri. Dans le cas extrême des ménages les moins pourvus en ressources et aussi pour les plus âgés qui sont également majoritairement des femmes, il aboutit à une véritable géographie de l'exclusion.

Cependant les retraités, à la différence des minorités « permanentes », ethniques ou économiques, sont cependant présents partout dans l'espace, même de façon marginale. Les stratégies spatiales, familiales, publiques et à but lucratif induisent généralement la présence des populations âgées. Néanmoins, elle peut parfois se limiter à des concentrations ponctuelles comme dans le cas des maisons de retraite isolées des quartiers des auréoles de suburbanisation récente. De plus, les distribu-

tions évoluent, en se renforçant ou en s'altérant selon les lieux et les enjeux qu'ils représentent pour l'aménagement des espaces.

En conséquence, il existe une dynamique géographique de ces populations. Elle est structurée par les facteurs d'évolution externes contraignants mais elle est également façonnée par les intérêts propres des populations âgées ; ceux-ci s'expriment par des comportements, notamment par des mobilités résidentielles.

DIVERSITÉ DES FORMES D'INTÉGRATION GÉOGRAPHIQUE DES POPULATIONS ÂGÉES

Cette partie étudie les liens entre les composantes de l'intégration géographique que forment les structures familiales, les ressources économiques, le logement et l'engagement associatif.

Cette intégration paraît dépendre tout autant des dynamiques familiales et de l'importance de leurs revenus que des types de milieux géographiques.

Ainsi, en Nouvelle-Angleterre comme dans les Pays de la Loire, la césure cruciale se situe entre les milieux de forte densité tels les villes importantes et ceux faiblement peuplés comme les espaces ruraux et les petites villes américaines. Dans ce dernier cas, des études locales menées en Nouvelle-Angleterre auprès des retraités de l'industrie textile à Manchester (New Hampshire) ou en Vendée dans le canton des Essarts permettent d'avancer quelques remarques.

Les conditions matérielles y demeurent quelque peu rudimentaires pour les personnes âgées mais la densité faible du milieu, la nécessaire cohésion de tous les groupes dans un espace perçu parfois comme fragilisé constituent des conditions favorables à la participation de tous. Les populations âgées s'y insèrent globalement mieux. De cette façon elles contribuent, même de façon subordonnée, à la régulation d'ensemble de ces systèmes géographiques par leur rôle dans la vie politique et associative, la stabilité de leur patrimoine et les services rendus aux descendants.

Par contre, dans les milieux denses, les populations âgées, qu'elles soient concentrées dans les hébergements et dans les quartiers vieillissants ou diluées dans les centres villes rénovés et les grands ensembles représentent plus des enjeux passifs de l'action géographique que de véritables acteurs en dépit de leurs revenus, parfois élevés.

Sujets des politiques publiques, notamment de prévention de la dépendance, ils apparaissent par contre assez largement exclus des centres de décision. Les milieux denses et urbanisés

sont favorables à la diffusion de "l'âgisme" tant dénoncé aux États-Unis, privilégiant l'accumulation de dynamisme et de consommation prêtée aux éléments les plus jeunes sans toutefois les induire dans les processus décisionnels. Dans ce contexte, les populations âgées sont de fait marginalisées.

En outre la comparaison entre les États-Unis et la France souligne les effets produits par les structures et les rôles différents des pouvoirs publics dans les deux pays. Leur relative faiblesse en Amérique contribue à la formation d'une association puissante de retraités, l'AARP (American Association of Retired Persons), regroupant plus de la moitié des plus de 50 ans. Son omniprésence, ses thèmes d'action et ses objectifs renforcent le sentiment d'appartenance communautaire et donc l'intégration géographique des adhérents.

En effet, les projets de l'AARP - création de services de proximité, revendications sur les pensions et sur la possibilité de travailler, guidance sociale et électorale - contribuent à la structuration des communautés américaines dans leur ensemble, en retardant le retrait civique des anciens.

Il n'en va pas de même en France, où en dépit de la vitalité du tissu associatif généraliste qui accueille les retraités en nombres croissants, les associations spécifiques de personnes âgées sont fragmentées et constituent rarement des forces de proposition face à des pouvoirs publics bien plus interventionnistes. La Fédération des Aînés Ruraux représente ce qui se rapproche le plus de l'AARP mais le choix privilégiant les milieux agricoles limitera à terme l'efficacité de ses actions.

L'ACTION GÉOGRAPHIQUE DES POLITIQUES DE LA VIEillesse

Longtemps considérées comme relevant de l'aide familiale ou de l'assistance caritative, les politiques de la vieillesse se sont développées dans les deux pays à partir des années 1960. Elles ont d'abord abouti à des transferts de ressources en faveur des plus démunis. Elles tendent actuellement à se centrer sur les modes de vie et le maintien de l'intégration géographique de ces populations.

De fait, elles concernent désormais les personnes les plus âgées, en perte d'autonomie physique. Pour l'essentiel, il s'agit de femmes veuves, isolées, dont les ressources matérielles demeurent souvent modestes. Ces politiques concernent donc prioritairement les espaces de forte gérance qui sont aussi souvent en marge du dynamisme économique comme les milieux ruraux peu innovants ou les quartiers urbains péricentraux.

De fait, le passage des politiques publiques de lutte contre la pauvreté à une action sur les modes de vie introduit une rupture fondamentale. En effet, elle fait entrer la vieillesse dans la gestion de l'espace, notamment dans celle des pouvoirs locaux.

Les deux dimensions principales en sont le maintien à domicile et le développement d'une offre différenciée d'hébergements. Elles constituent désormais des composantes du développement territorial soit par les emplois de proximité créés directement soit par les consommations et niveaux d'équipements qu'elles stimulent indirectement. Des enquêtes conduites tant à Boston que dans les milieux ruraux de l'Ouest français attestent de ces processus de participation au développement.

Pour ce qui concerne les structures de décision et de répartition de ces actions, la situation américaine s'individualise par la latitude laissée depuis longtemps à l'initiative locale et privée. Les comtés et les collectivités locales sont libres de déterminer leurs politiques spécifiques et de confier des services à des entreprises privées à but lucratif, en respectant cependant les grandes lignes prévues par le cadre fédéral.

Dans les deux régions la dimension spatiale de ces politiques se caractérise par une double démarche de dispersion de l'aide au maintien à domicile dans l'espace et de concentration progressive des établissements d'accueil dans quelques pôles urbains. Sur ce dernier point, la situation des Pays de la Loire présente l'originalité d'un saupoudrage diffus au niveau des chefs-lieux de canton et des bourgs les plus importants. Ce maillage semble toutefois progressivement remis en cause par le succès du maintien à domicile et par les équipements médicaux complexes requis par des âges d'entrée en hébergement plus tardifs qui ne peuvent être rentables qu'avec les fortes densités urbaines.

En définitive ces répartitions ne sont pas contradictoires car elles ne concernent pas les mêmes tranches d'âge. En effet, l'hébergement semble progressivement limité aux âges très élevés, impliquant la médicalisation et la concentration.

Ainsi, ces politiques ne créent pas à proprement parler de "territoires de la vieillesse" mais en revanche, elles contribuent à la prise en compte des besoins des populations très âgées dans les procédures de l'aménagement des territoires.

L'entrée progressive du secteur marchand dans la gestion de la vieillesse représente une donnée nouvelle, porteuse de logiques ségrégatives. Les entreprises privées américaines aux origines des *retirement communities*, d'ailleurs anciennes, sont de plus en plus nombreuses et variées. Cependant elles demeurent encore très concentrées géographiquement, de préférence sur les littoraux touristiques et dans les quartiers urbains aisés.

Néanmoins, elles expriment les effets spatiaux de l'entrée du secteur marchand dans les politiques de la vieillesse. De nombreux groupes comme ACCOR en France se préoccupent désormais de créer des produits susceptibles d'attirer des personnes âgées plus argentées. Les établissements à but lucratif comme les "résidences-services" représentent désormais un modèle d'hébergement alternatif fondé généralement sur la centralité urbaine, différent de celui plutôt localisé en périphérie réalisé par les collectivités publiques et les institutions charitables.

Ce processus de « privatisation de la vieillesse », bien que demeurant ponctuel et partiel, semble toutefois susceptible d'accentuer les divages socio-spatiaux des populations âgées en privilégiant l'attraction des milieux déjà dynamiques et sélectifs, urbains notamment.

DES ESPACES DE VIE AUX ESPACES DE VIEILLESSE

Cette dernière partie s'attache à dégager les traits significatifs des configurations spatiales spécifiques aux personnes âgées.

Les espaces de vie, les *life spaces* largement analysés par Graham Rowles dans ses différents travaux constituent un premier niveau étudié grâce à des entretiens centrés sur les parcours individuels.

Il résulte de ces observations et entretiens que les espaces de vie des Américains semblent plus étendus, plus fluides et évolutifs que ceux des Français. L'examen des migrations résidentielles centrées sur les motivations de départ ainsi que sur leurs fréquences atteste de ces différences. En conséquence, l'offre de mobilité résidentielle est organisée avec soin en Nouvelle-Angleterre et s'exprime par des actions de promotion des villes et des stations d'accueil. À l'inverse, les mobilités résidentielles analysées sur les littoraux atlantiques vendéens relèvent nettement de comportements spontanés où les collectivités locales et les acteurs économiques locaux ne jouent aucun rôle actif.

Cependant ces espaces de vie, décrits aux échelles micro-locales et individuelles peuvent-ils se combiner et aboutir à des configurations spatiales collectives spécifiques aux personnes âgées et ancrées dans les constructions régionales? En dépit de la présence de leur écriture géographique, répandue dans à peu près tous les milieux, il n'existe que peu de portions de l'espace géographique où ces populations soient au centre de son organisation. Il s'agit le plus souvent, à moyenne échelle, de

concentrations dans quelques quartiers urbains péri-centraux et dans les stations littorales ou bien encore des *retirement communities* américaines, clairement ségréguées par âge mais ponctuelles et discontinues dans les espaces touristiques. La grande échelle permet d'observer des flots en ville ou en milieu rural, au hasard des évolutions résidentielles et de la dynamique des activités économiques.

L'espace géographique vécu et pratiqué par les personnes âgées apparaît décalé par rapport aux actifs et aussi plus fluctuant. En effet, le rôle majeur d'organisation représenté par le travail et ses incidences n'existe plus.

De fait, il nous semble qu'il existe un entre-deux spatial, vécu par la plupart des personnes âgées, à partir de leur départ en retraite, où les influences, les héritages et les contraintes des milieux régionaux d'implantation se mêlent de façon variable à celles, produites par les modes d'organisation liés à l'âge.

Existe-t-il dans cet entre-deux une continuité entre les retraités plus jeunes et les plus âgés?

En dépit de la diversité des situations, il semble bien que la disparition du travail crée une organisation spatiale progressivement différente se prolongeant tout au long de la vieillesse. Celle-ci ne s'altère fondamentalement qu'avec la dépendance physique définie par l'institutionnalisation ou par le recours massif à l'aide à domicile. Elle ne concerne qu'une minorité de personnes âgées, soit environ 20 % des plus de 60 ans, population où les mobilités se réduisent à des distances évaluées en mètres.

Pour en revenir à l'organisation spatiale de la plupart des personnes âgées s'agit-il pour autant d'une réalité composée d'ensembles d'espaces flous?

Déjà, l'observation des espaces de vie faisait apparaître quelques pôles communs comme ceux représentés par les infrastructures commerciales et les équipements locaux.

Quels peuvent être alors, de façon plus systématique, les éléments constitutifs de ces configurations?

En se situant à une échelle plus réduite et en prenant en compte ces équipements, les divers services proposés et les flux, des configurations se dessinent où apparaissent de nouveaux pôles structurants pour la plupart des personnes âgées d'un ensemble de communes ou de plusieurs quartiers urbains.

Il s'agit par exemple, de ceux constitués par les services médicaux et para-médicaux.

Les pratiques varient selon l'âge mais représentent néanmoins pour tous une importance en général supérieure à celle des années antérieures. Les comportements présentent aussi

une dimension structurante, dans l'occupation du temps libre, par la prédominance de loisirs domestiques largement pratiqués ici, de l'importance des loisirs organisés ailleurs. Des flux nouveaux en résultent orientés autour des loisirs et des formes de sociabilité.

En somme, les distances aux équipements, l'accessibilité aux services ainsi que la fréquence de leur utilisation et les types de comportements contribuent ainsi à la construction de ces espaces. Ainsi les mutations progressives du mode de vie, liées à la disparition du travail, à la valorisation du temps libre puis ultérieurement aux effets physiques de l'avance en âge induisent graduellement un arrangement spatial différent pour les personnes âgées dans leur ensemble.

À la différence des espaces de vie, fortement orientés par les dimensions individuelles ou groupales, ces formes spatiales agrègent dans leur sein les populations âgées à partir de pratiques, de services et d'équipements favorisant des formes implicites ou explicites d'organisation collective comme la formation de clientèles ou les regroupements associatifs.

Leur structuration principale est donc double; elle découle des caractéristiques et objectifs communs des populations âgées et de leurs interactions avec les contenus et les dynamiques - l'offre - des milieux d'implantation.

Nous proposons donc d'appeler espaces de vieillesse ces configurations géographiques désignant les champs spatiaux spécifiques des personnes âgées dans les constructions supra-locales et régionales.

La **figure 1** représente les facteurs d'organisation de ces espaces. Dans un objectif de clarté, seuls les éléments significatifs principaux y ont été représentés. On constate donc que les caractéristiques et les attributs majeurs des milieux géographiques d'implantation forment les linéaments des espaces de vieillesse.

Comment peut-on alors les différencier entre eux ?

Quatre éléments majeurs dont le rôle a été présenté dans les parties précédentes de ce travail - les proportions de personnes âgées, les ressources financières et patrimoniales, les distinctions socio-culturelles ainsi que les systèmes de services spécifiques - permettent cette différenciation des espaces de vieillesse. La variété de leurs combinaisons ouvre la voie au repérage de ces espaces de vieillesse et ultérieurement à leur classement typologique.

Certains de ces éléments résultent de critères quantitatifs, comme ceux relatifs aux distributions des plus de 60 ans ou ceux encore relatifs à leur appartenance sociale ou ethnique.

Mais, même dans ce cas, il ne semble pas possible d'indiquer des seuils précis et utilisables partout en raison de la variété et de la fluctuation des autres composantes prises en compte. Pour cette raison, nous avons préféré utiliser des estimations se référant aux situations locales.

D'autres relèvent en revanche d'appréciations qualitatives. Par voie de conséquence, la différenciation et le classement des espaces de vieillesse reposent sur une estimation de l'ensemble des données. Ce classement est aussi rendu possible par la confrontation avec les milieux géographiques d'implantation des populations. C'est d'ailleurs cette dernière articulation qui guide le classement proposé ci-après.

Si l'échelle locale - quartier, bourg, village - est plutôt celle, habituelle des espaces de vie, en raison de la variété requise des milieux géographiques et de la pluralité nécessaire des facteurs de différenciation, les configurations de vieillesse acquièrent leur sens et leur dynamique à l'échelle supralocale, celle des agglomérations, des groupes de communes et des comtés, voire à l'échelle régionale.

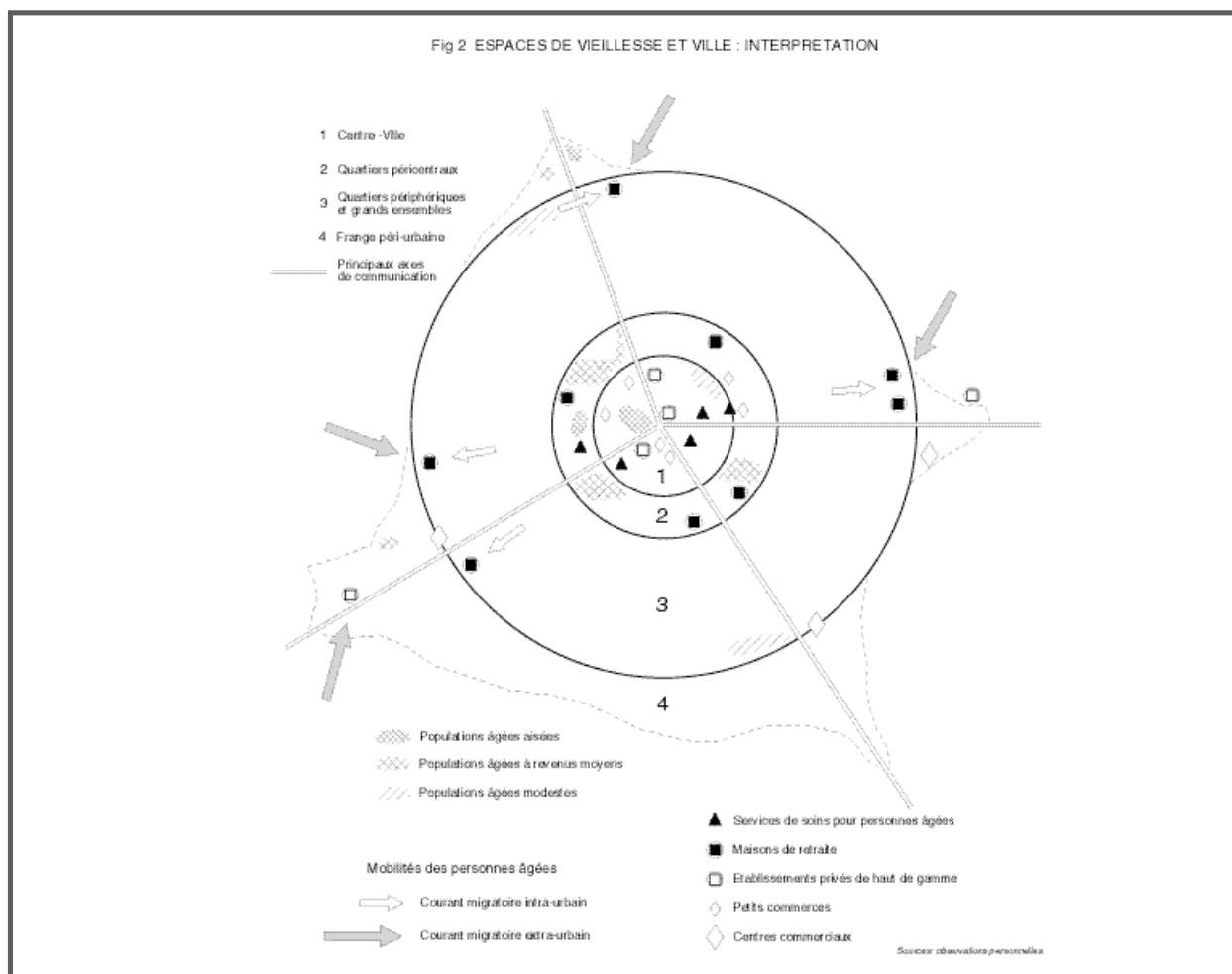
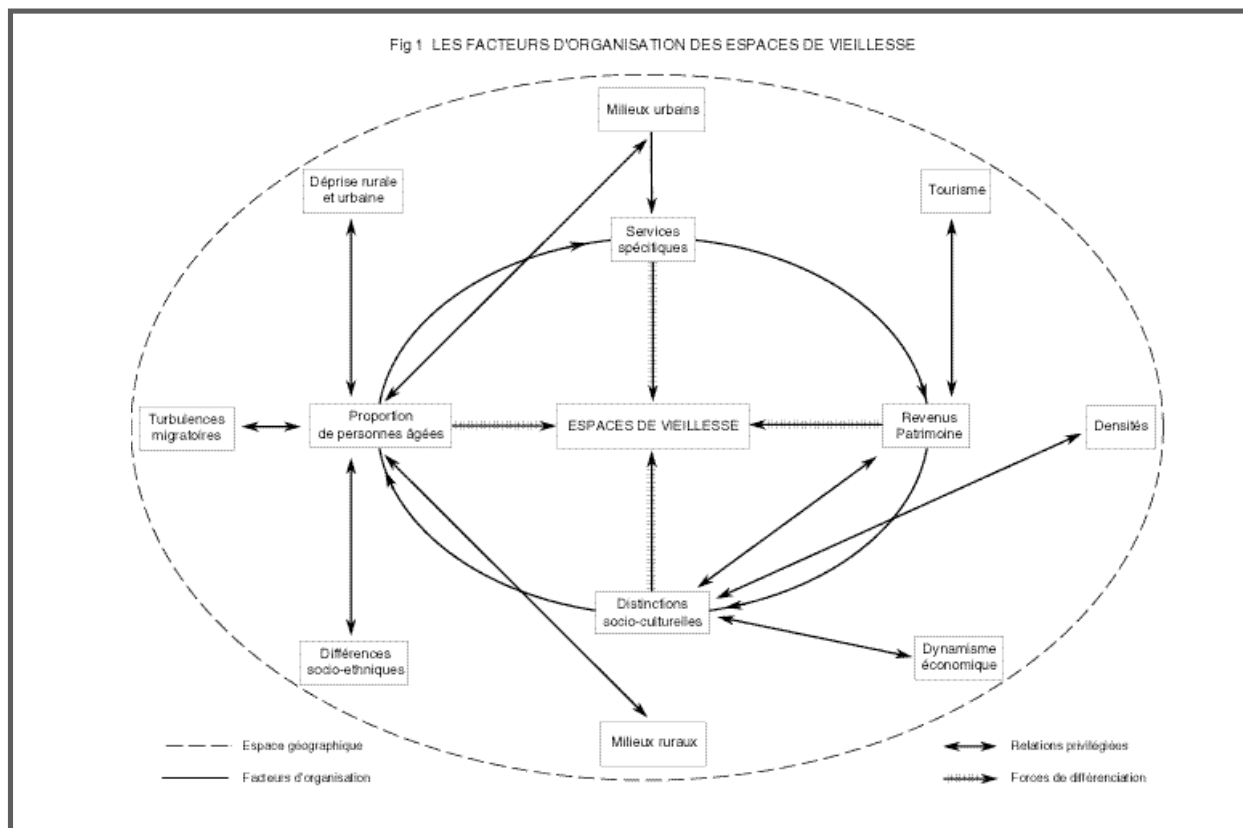
En fonction de la combinaison des éléments et notamment de la nature des liens tissés avec les milieux géographiques, les populations âgées occupent des rôles variés. Elles peuvent être des enjeux importants pour les stratégies d'autres groupes dans telle configuration et, ailleurs, constituer en revanche des facteurs secondaires pour l'organisation de l'espace.

À partir de l'examen de ces rôles et de leurs effets dans les deux régions d'étude, il semble possible de proposer un classement typologique de ces espaces.

À cet égard, trois milieux régionaux paraissent suffisamment prégnants et diversifiés dans l'organisation de ce cadre spatial pour permettre d'y repérer et d'y analyser les principaux types d'espaces de vieillesse. Il s'agit naturellement du milieu urbain, du milieu rural ainsi que des milieux littoraux ou agrestes organisés par la fonction touristique.

La **figure 2** constitue une interprétation de ces espaces et de leurs caractéristiques en milieu urbain, milieu concentrant la majorité des personnes âgées.

Dans les quartiers péricentraux et de banlieue mûrie le vieillissement sur place des populations trouve ses limites dans l'organisation même de ces espaces. Faute d'une diffusion des services dans le tissu de l'agglomération, les déménagements vers le centre ou l'institutionnalisation représentent la conséquence naturelle des difficultés de santé et de celles, financières, relatives à l'entretien du logement. Ils offrent également l'occasion de redistribuer périodiquement les quartiers "vieillis" et donc de contribuer à la fluidité de leurs structures par âge.



Le cas bostonien illustre cette tendance.

D'autre part dans ces espaces, le coût relativement modique du foncier facilite le maintien et l'extension de maisons de retraite et de foyers-logement de gamme moyenne et inférieure accueillant des populations dépendantes, recluses dans ces espaces qu'elles ne connaissent guère. Ces établissements étant très proches d'axes routiers majeurs, Huntington Avenue à Boston, la route de Laval pour Angers, le franchissement de ceux-ci représente encore un facteur d'enfermement dans l'établissement pour ces personnes.

Entre les villes de la Nouvelle-Angleterre et celles des Pays de la Loire, les différences relèvent de deux effets. Les ségrégations sont plus fortes aux États-Unis et composent des quartiers homogènes par appartenance ethnique, confessionnelle et sociale. Les personnes âgées des différentes minorités s'intègrent donc dans des sous-ensembles au sein même d'espaces plus ou moins fonctionnels regroupant l'ensemble de leurs communautés d'appartenance. Chinatown ou Little Italy constituent des situations emblématiques de la mosaïque des quartiers centraux et péri-centraux de Boston. Il y a donc une fragmentation des espaces de vieillesse selon cette logique communautariste. Elle est naturellement moins forte pour les personnes âgées d'origine anglo-saxonne.

Cependant, même dans ce dernier cas, il existe une fragmentation plus forte que dans les villes de l'Ouest français; elle résulte de la superficie étendue de la plupart des grandes villes américaines ainsi que de l'orientation de ces peuplements anglo-saxons vers les espaces suburbains et donc d'une attraction bien moindre pour les districts centraux.

La seconde différence tient au maillage des services publics. Il est plus dense dans les villes de notre région, notamment en ce qui concerne les transports publics, permettant une plus grande fluidité des déplacements. Les pouvoirs locaux sont également soucieux de ne pas laisser en marge les plus âgés; ils multiplient les actions d'animation et d'activités en les finançant. Aux États-Unis, nombre de ces activités spécifiques existent aussi mais à l'initiative des associations et des œuvres charitables. Des disparités en découlent, notamment dans les secteurs paupérisés et peuplés par les minorités. Ces derniers tendent à former pour les populations âgées de véritables « trous noirs ».

Quelques conclusions

En définitive, comment évaluer l'apport des populations âgées dans les deux régions d'étude ?

Le concept de subculture propre aux personnes âgées, développé dans la littérature sociologique américaine, suggère fréquemment de considérer les populations âgées comme un groupe social à part entière. Il se définirait ainsi par un statut et des positions sociales communes déterminés par l'âge. Cette hypothèse permet-elle d'enrichir l'analyse géographique ?

Ce concept s'appuie sur des réalités perceptibles aux États-Unis, en particulier dans les régions touristiques, réalités qui sont cependant beaucoup moins évidentes en France.

D'abord aux États-Unis puis en France, le changement de structure sociale consécutif à l'affirmation d'une économie de services a privilégié dans ses premières phases la montée des classes moyennes et la progression du travail féminin. L'élargissement des modes de vie en résultant ainsi que leur structuration par le temps libre et le loisir produisent de nouveaux modèles de retraite dans lesquels de nombreuses personnes âgées peuvent se reconnaître.

Les différences entre classes sociales semblent ainsi s'atténuer dans l'ensemble des populations âgées au profit d'une identité globale de retraité chez les plus jeunes en particulier. Les tendances communautaristes de la société américaine renforcent ces évolutions et leur donnent des dimensions spatiales traduites notamment par les concentrations de personnes âgées dans les espaces suburbains et touristiques. Ainsi une ségrégation par âge se surimpose aux autres déjà présentes et se manifeste à l'instar des précédentes par la production d'espace spécialisé.

Dans cette hypothèse, les plus pauvres des personnes âgées restent à l'écart, cantonnés le plus souvent dans des milieux voués au déclin.

Cependant, les exemples étudiés tant en Nouvelle-Angleterre que dans les Pays de la Loire tendent à démontrer que les réalités sont plus complexes qu'une démarche aussi généralisante fondée sur quelques cas pourrait le laisser penser. Ces exemples soulignent l'importance de la dialectique s'établissant entre les milieux géographiques et les populations âgées. Cette dialectique accentue le rôle des milieux géographiques d'implantation dans la dynamique de ces populations et, par conséquence, l'accroissement de leurs différenciations internes.

Il n'est pas question de nier l'importance de variables sociales tels que le développement indubitable d'un groupe central de personnes âgées à revenus plutôt élevés, mais notre recherche conduit à relativiser cette identité en la croisant avec les caractéristiques et les effets des milieux d'implantation.

Ces croisements semblent par exemple valoriser à tous égards, les effets bénéfiques des localisations urbaines pour les

services, médicaux et en offre d'hébergements spécifiques, pour les consommations et pour les réseaux sociaux. Les niveaux patrimoniaux et socioprofessionnels interfèrent aussi mais de façon moins déterminante qu'au moment de la vie active. En effet l'accessibilité aux services et aux informations liée aux localisations résidentielles, quel que soient leurs statuts, nous paraît essentielle pour ces populations.

Dès lors, la notion d'une identité socio-géographique unique des personnes âgées dans tous les lieux s'effrite et se limite à des situations extrêmes, observées dans quelques communautés américaines ségréguées. Elle laisse place à une autre interprétation plus en accord avec les recherches conduites dans ce travail. Cette dernière met l'accent sur la pluralité des rôles des personnes âgées dans l'espace géographique.

En fait, en fonction des croisements entre les dynamiques des milieux d'implantation et les potentiels humains et sociaux de ces populations, celles-ci apparaissent simultanément ou en alternance acteurs à des degrés variables et aussi enjeux du changement géographique dans les régions étudiées. La typologie sommaire des espaces de vieillesse dans les deux régions d'étude illustre ces dimensions variées.

Ainsi par ces rôles, les populations âgées participent de plus en plus activement et de façon diversifiée aux constructions supralocales et régionales.

En définitive, l'échelle régionale paraît la plus appropriée pour saisir la variété de leurs fonctions. Comme nous l'avons montré à propos des milieux touristiques et des agglomérations urbaines, c'est en effet à cette échelle que les faits géographiques dont elles sont créatrices se manifestent le plus nettement et nous laissent conduire à des rôles progressivement affirmés dans les dynamiques régionales.